



Palézieux, le 28 mai 2010

**Commune de Palézieux**  
Case postale 35  
1607 Palézieux-Village

## Communications de la Municipalité

Procès-verbal : n° 19 (extrait)  
Présidence : M. Bays, Syndic  
Séance ouverte à : 18.30 h.  
Municipalité présente : M. Bays, Syndic,  
Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et  
Menétrey, Municipaux  
Excusé : M. Dind, Vice-Syndic,

Lors de sa séance du 25 mai 2010,

**EPCL - Promotions** La Municipalité prend note de l'invitation de l'EPCL à participer à la cérémonie des Promotions 2010, les 30 juin et 2 juillet 2010 et décide de se faire excuser.

**Caisse intercommunale de pensions (CIP) - Assemblée ordinaire** La Municipalité prend note de la convocation à l'assemblée générale ordinaire, le jeudi 17.06.10 à 15.00 h. à Corcelles-près-Payerne et décide d'y déléguer M. Bays, Syndic et M<sup>me</sup> Millasson, Boursière.

**Association des Communes Suisses - Assemblée générale** La Municipalité prend note de l'invitation à participer à l'Assemblée générale, le jeudi 24.06.10 à 10.30 h. à Neuchâtel et décide de se faire excuser.

**Association vaudoise des archivistes (AVA) - Assemblée générale** La Municipalité prend note de l'invitation de l'AVA à son assemblée générale le vendredi 18.06.10 à 14.00 h. à Aigle et décide de se faire excuser.

**Surfaces d'assolement - Inventaire** La Municipalité décide d'adjuger le mandat de contrôle des SDA au Bureau Stuby et Völlmy.

**UCV - Péréquation et loi sur les écoles de musique** La Municipalité décide de soutenir l'UCV dans le cadre de sa prise de position de s'opposer à l'amendement introduisant un financement de 12 millions de francs pour la LEM, prélevés sur le fonds de péréquation horizontale.

**Groupe des Aînés - Demande de location** La Municipalité décide de louer le foyer de la salle polyvalente le mercredi 13.10.10 au Groupe des Aînés.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village



## CVI - Séminaire de printemps

La Municipalité prend note de l'invitation à participer, le mercredi 16.06.10 à Savigny, au séminaire de printemps des professionnels de l'immobilier "Droit réels limités et droit de voisinage" et décide de ne pas y participer.

## Crescendo - Demande de location

La Municipalité décide de louer le Battoir, le vendredi 11.06.10 pour la chantée de Crescendo.

## Protection civile - Consultation

La Municipalité décide de répondre qu'elle n'a pas de remarque à formuler sur l'avant-projet de modification de la loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile.

## Statistique de la construction - Séance d'information

La Municipalité décide de déléguer le Secrétaire municipal à la séance d'information destinée aux responsables communaux chargés de la statistique de la construction organisée le mardi 22.06.10 à Dorigny.

## Equiterre - Rapport d'activité 2009

La Municipalité prend note du rapport d'activité 2009 d'Equiterre et décide d'excuser son absence pour l'assemblée générale du 2 juin 2010.



## Ecole à la ferme - Invitation et demande de soutien

La Municipalité décide d'octroyer un don de **fr. 150.--** à l'organisation de « L'école à la ferme ».



## Crescendo - Pose de panneaux - Permis temporaire

La Municipalité décide d'autoriser Crescendo à poser des panneaux aux entrées du village pour annoncer la chantée du 11.06.10 et de délivrer le permis temporaire pour cette manifestation.



## Association RAS - Assemblée générale

La Municipalité décide de déléguer M. Jordil, Municipal, à l'assemblée générale de la RAS, le jeudi 24.06.10 à 18.00 h. à Aran/Villette.



## Dépôt de déchets - Sentence

La Municipalité décide de convoquer en commission de police le 14.06.10 à 18.00 h., la personne qui a fait recours contre la sentence qui lui a été délivrée pour un dépôt de déchets illicite.





**Commune de Palézieux**  
 Case postale 35  
 1607 Palézieux-Village



**ARO -  
 Conseil Intercommunal**

La Municipalité prend note de la convocation de l'ARO à la prochaine séance du Conseil intercommunal qui aura lieu le jeudi 17.06.10 à 20.15 h. à Oron et décide d'y déléguer M. Bays, Syndic.

**APERO -  
 Assemblée générale**

La Municipalité décide de déléguer M. Jordil et Mme Dovat, Municipaux, à l'assemblée générale du réseau APERO, le jeudi 17.06.10 à 20.00 h. à Servion.

**Sentences**

La Municipalité décide de délivrer les sentences 36/10, 37/10 et 38/10 de **fr. 60.--** chacune pour infraction au parcage.

**Dégâts à « La Battue »**

La Municipalité décide de convoquer le responsable des dégâts et ses parents le 14.06.10 à 19.00 h.

**Société de développement -  
 Bal des + de 28 ans**

La Municipalité décide de délivrer le permis temporaire pour le bal des + de 28 ans qui aura lieu le 29.05.10 au Battoir.

**Tireurs sportifs Palézieux  
 C10 - C 50**

La Municipalité décide de délivrer le permis temporaire pour le Tir de la Broye aux Tireurs sportifs Palézieux C10 - C50.

**Groupement forestier de la  
 Haute-Broye -  
 Assemblée générale**

La Municipalité décide de déléguer MM. Menétrey et Jordil, Municipaux, à l'Assemblée générale, le jeudi 03.06.10 à Servion.

**Etude paysagère -  
 Présentation**

La Municipalité décide de déléguer M. Menétrey, Municipal, à la séance de présentation du rapport de l'étude paysagère, le mercredi 02.06.10 à 19.00 h. à Ecoteaux.

La séance est levée à 23.30 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

